

■ **Ozgen**, à Genève, exploitation d'un salon de thé, etc.
(FOSC du 22.08.2003, p. 7). Procuration collective à deux a été
conférée à Ramires Jose Alberto, du Portugal, à Vernier.
Journal no 10634 du 22.09.2003
(01189284 / CH-660.1.628.003-9)